

## Les obligations, ces valeurs refuges

Philip Petursson  
Stratège en chef des placements  
Gestion de placements Manuvie

Historiquement, quand les cours boursiers faiblissent, quand on observe une correction des cours ou un marché baissier – une correction étant une baisse des cours de plus de 10 %, mais de moins de 20 %, ou un marché baissier étant une baisse des cours d’au moins 20 % –, la conséquence est une reprise des obligations. C’est la relation qu’on voit historiquement aux points d’inflexion. Il y a des périodes où les actions progressent et les obligations progressent ou des périodes où les actions reculent et les obligations reculent. On voit généralement une progression des obligations aux points d’inflexion des marchés boursiers, lors de corrections boursières ou en présence d’un marché baissier parce qu’il y a une fuite vers les titres de qualité. Il y a une sûreté inhérente dans les obligations; elles protègent les investisseurs contre les chutes boursières, par opposition à ce que les actions apportent, encore une fois, dans un contexte de correction boursière ou de marché baissier.

© Manuvie. Les opinions exprimées sont celles de Gestion de placements Manuvie au moment de leur publication et elles pourraient changer en fonction de la conjoncture du marché et d’autres conditions. Bien que les analyses et renseignements présentés dans le présent document aient été compilés ou formulés à l’aide de sources jugées fiables, Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité, et n’accepte aucune responsabilité pour toute perte découlant de l’utilisation du présent document ou des renseignements et analyses qu’il contient. Gestion de placements Manuvie n’est nullement tenue de mettre à jour ces renseignements. Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni leurs administrateurs, dirigeants et employés n’assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements du présent document.

Tous les aperçus et commentaires sont de nature générale et ponctuelle. Quoiqu’utiles, ces aperçus ne remplacent pas les conseils d’un spécialiste en fiscalité, en placement ou en droit. Il est recommandé aux clients de consulter un spécialiste qui évaluera leur situation personnelle. Ni Manuvie, ni Gestion de placements Manuvie limitée, ni Gestion de placements Manuvie, ni leurs sociétés affiliées, ni leurs représentants ne fournissent de conseils dans le domaine de la fiscalité, des placements ou du droit. Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs. Le présent document a été préparé à titre indicatif seulement et ne constitue ni une offre ni une invitation à quiconque, de la part de Gestion de placements Manuvie, à acheter ou à vendre un titre, non plus qu’il indique une intention d’effectuer une opération dans un fonds ou un compte géré par Gestion de placements Manuvie. Aucune stratégie de placement ni aucune technique de gestion des risques ne peuvent garantir le rendement ni éliminer les risques. À moins d’indication contraire, toutes les données proviennent de Gestion de placements Manuvie.

Ces renseignements ne remplacent pas le processus « Bien connaître son client », l'analyse de la pertinence d'un produit pour un client donné et de ses besoins ni aucune autre exigence réglementaire.

Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

12/19 AODA